



Une alimentation source de projets

Axe 1

Se rassembler autour de l'alimentation de demain

Axe 2

Assurer l'animation et la continuité du projet

Axe 3



Action 1 : Faciliter l'installation des porteurs de projets agricoles en maraîchage

- Découvrir les outils permettant l'installation
- Mettre en place un espace test agricole en maraîchage

Action 2 : Diversifier les exploitations - production, commercialisation, agritourisme



Action 3 : Permettre l'échange et la co construction d'une solution logistique locale

- Rechercher des exemples d'organisation
- Organiser un groupe de travail avec les producteurs et les intermédiaires
- Organiser un groupe de travail spécifique autour des produits carnés ?
- Déployer les solutions choisies



Action 4 : Caractériser et développer l'offre agritouristique

- Identifier l'offre existante et caractériser l'attente des touristes
- Organiser un groupe de travail agritourisme
- Définir collectivement les actions à mener



Action 5 : Favoriser l'interconnaissance des acteurs

- Poursuivre la mise en relation des restaurants collectifs publics avec les producteurs locaux
- Préciser les attentes des restaurateurs privés et envisager des actions ciblées
- Echanger entre PAT pour envisager des coopérations





Action 6 : Poursuivre l'accompagnement des restaurants collectifs publics

- Bénéficier du retour d'expérience du Pays Mellois
- Prolonger l'accompagnement des restaurants collectifs publics :
 - ❶ Préciser les besoins et définir les contours de l'action : loi Egalim, valorisation des actions, charte de territoire ?
 - ❷ Identifier d'autres restaurants collectifs volontaires
 - ❸ Envisager un témoignage des restaurants accompagnés



Action 7 : Faciliter l'accès des citoyens aux produits locaux et lieux de vente directe à la ferme

- Signalétique locale, notamment pour identifier les lieux de vente directe
- Identification des producteurs locaux sur les marchés du territoire
- Faciliter l'accès aux répertoires de producteurs existants



Action 8 : Favoriser l'adhésion à des actions plus favorables à l'environnement

- Faire connaître l'offre d'accompagnement à l'évolution des pratiques aux producteurs (OPA, SAGE)
- Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire en mobilisant de nouveaux acteurs



Action 9 : Utiliser et coordonner les moyens de communication existants

- Communiquer sur le PAT et les actions menées
 - 🔊 Bilan de l'accompagnement des restaurants collectifs publics de 2016 à 2019
 - 🔊 Elaboration d'un outil de communication commun avec le Pays Mellois



- Concevoir un plan de communication ciblé en lien avec les Communautés de Communes



Action 10 : Mettre en place de nouveaux moyens de communication

- Réaliser un événementiel de lancement du PAT
- Organiser une animation autour du goût, des produits, de la cuisine à destination du grand public
- Organiser des portes ouvertes de fermes
- Organiser un événementiel de clôture de l'action de coopération





Action 11 : Animer le Projet Alimentaire Territorial

Action 12 : Chercher des références et trouver des outils d'évaluation pour le PAT de Vendée Cœur Océan